

PARCOURS PROFESSIONNEL

**EN PAYS D'INJUSTICE, LE JUSTE EST LE PLUS SOUPÇONNÉ. « JE
SUIS JUSTE DIT LE JUSTE ET S'IL M'ARRIVE D'ÊTRE INJUSTE, C'EST
TOUJOURS AVEC ÉQUITÉ »**

Un petit groupuscule d'individualistes égoïstes, très jeunes dans l'entreprise, qui de concert avec la direction de l'établissement et quelques OS qui ne représentent qu'elle-même, s'évertuent à distiller des mensonges sur le parcours professionnel. Pourtant, les revendications de la CGT sont plébiscitées par l'immense majorité des agents de l'ECT : un parcours professionnel accessible à tous les ASCT de l'ECT, à l'ancienneté et sans contraintes.

Malgré ces tentatives de déstabilisation, la CGT continuera à œuvrer pour l'intérêt collectif de la majorité au détriment de quelques intérêts partisans et égoïstes.

FAUX

1. La CGT magouille pour faire monter ses syndiqués.

Depuis un an et demi, la CGT bataille pour l'élaboration d'un listing à l'ancienneté pour que tous les ASCT (Voyages et TER) puissent accéder, un jour, aux roulements Voyages. Aujourd'hui, il n'y a aucun listing, c'est le choix du Prince qui est la règle à l'ECT de Marseille. Demain, avec un listing, les agents, syndiqués ou non, iront à Voyages quand ce sera leur tour.

FAUX

2. Les listings sont faits et la CGT ne veut pas les divulguer.

La direction est en train de faire le listing, très lentement, pour entretenir un climat délétère et ça marche !

FAUX

3. Les critères du listing ont été définis et magouillés par la CGT.

Aujourd'hui, la direction envisage de mettre des points ancienneté SNCF, ancienneté examen de Contrôleur, ancienneté ECT PACA et ancienneté résidence Marseille. Ce modèle existe à Nice et il a déjà existé à Marseille dans le passé. Cependant, rien n'a été acté pour le moment. La direction de l'UO Voyages a bataillé pour ajouter des points de réserve Voyages uniquement. La CGT a rejeté ces petits points clientélistes et le DET les a retirés.

VRAI

4. Avec le parcours professionnel, les agents auront la possibilité d'aller à Voyages.

Si un listing qui reprend l'ensemble des ASCT de l'ECT est établi, tous les agents pourront accéder, un jour, aux roulements Voyages dans le respect du listing. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas, seuls les agents en réserve Voyages peuvent y accéder puisqu'ils sont repris dans le petit listing du RDUO Voyages. Tous les autres ASCT (Roulement TER, réserve banalisée, LAF) ne sont nulle part. Pour preuve, la direction recherche les dates d'examen, d'embauches etc. dans ses logiciels RH. Avec le système

actuel, un agent peut très bien rester au TER toute sa carrière s'il n'est jamais choisi. C'est bien pour ça que la CGT va aux réunions parcours pro : pour en finir avec ce système clientéliste et mafieux !

5. La réserve banalisée me permet d'aller plus facilement à Voyages.

FAUX

Actuellement, l'UO Voyages peut choisir quelqu'un du roulement TER, de la LAF ou de la réserve banalisée pour aller en réserve Voyages. Le fait d'être en réserve banalisée n'apporte pas plus de sympathie à votre égard pour la direction de l'UO Voyages. Demain, si le parcours professionnel est remis en place, tous les ASCT pourront aller à Voyages quand ce sera leur tour !

6. Le patron veut mettre des Vétos.

VRAI

Le DET souhaite mettre des véto pour un agent « qui ne répondrait pas au cahier des charges Voyages ». Ce droit de véto n'est pas défendu par la CGT et ce n'est pas la CGT qui décidera des véto contrairement à certaines rumeurs pestilentielles. En plus du droit de véto, le DET voulait également intégrer des points de qualité de service. La CGT a fait retirer ces points.

FAUX

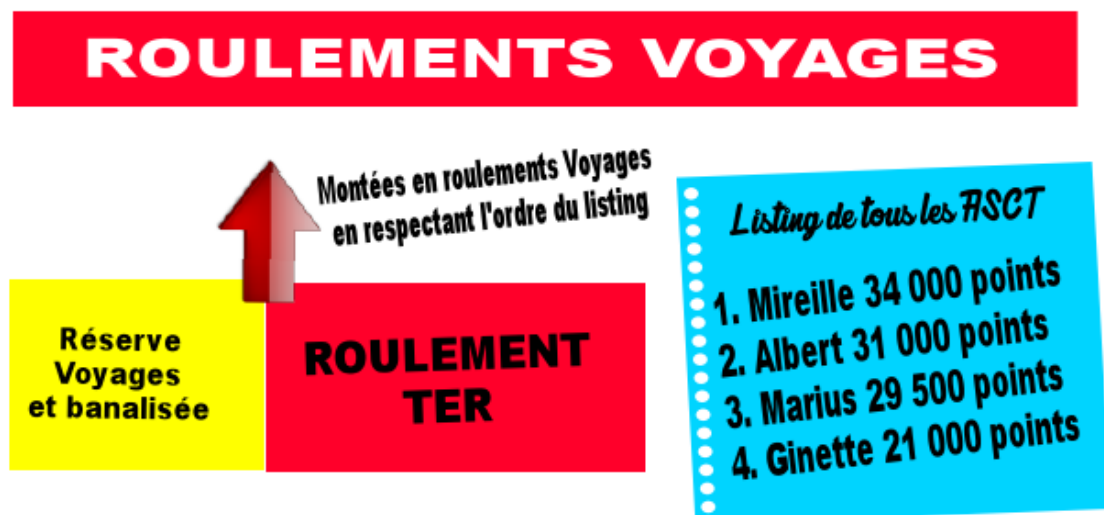
7. Les agents en réserve Voyages vont retourner au TER.

La CGT propose que chacun garde son affectation actuelle mais que toutes les prochaines montées aux roulements Voyages se fassent dans le respect du futur listing à l'ancienneté qui reprendra tous les ASCT de la résidence, qu'ils soient au TER ou à la réserve Voyages.

8. La CGT propose que les agents COBAMA supprimés intègrent les roulements Voyages.

FAUX

Il s'agit de la proposition de l'OS patronale.



Les propositions de la CGT sont claires. Puisque la direction se complait dans cette situation, la CGT dépose une Demande de Concertation Immédiate sur le parcours professionnel.